

# Stage Automne du 28 octobre au 31 octobre 2019

*Le Japon, Empire du soleil levant*

## Fiche d'inscription

Je, soussigné(e) .....( père / mère / ..... )  
domicilié (e), rue ..... N° .....  
à ..... (code postal) ..... (localité).  
Téléphone : .....

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

1. \_\_\_\_\_  
2. \_\_\_\_\_  
3. \_\_\_\_\_  
4. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Intitulé du stage	Nbre d'enfants	Participation aux frais (48€ pour le premier enfant, 44€ pour le deuxième et 40€ pour les suivants (hors repas))
1. Lampion de fête <b>3-5 ans</b>		
2. Lampion de fête <b>6-8 ans</b>		
3. Lampion de Fête <b>9-13 ans</b>		
<b>Signature :</b>		<b>TOTAL :</b>

Pour rappel : l'inscription de votre enfant sera effective quand :

- Nous disposerons de la fiche signalétique et de santé
- Nous disposerons de la fiche d'inscription au stage et au repas dûment complétée
- **Le paiement du stage fera office d'inscription et ce, quel que soit la période retenue dans l'année.**
- **Les frais d'inscription et de repas** sont à verser sur le numéro de compte bancaire suivant : **BE55 0682 0191 6944** avec la communication suivante : **NOM + PRENOM + STG AUT 19**

## Stage Automne du 28 octobre au 31 octobre 2019

### Réservation des repas

Fiche à renvoyer, **AU PLUS TARD**, 20 jours ouvrables avant le début du stage.

Nom et prénom du ou des participant(s) :

.....  
.....  
.....

Menu de la semaine :

Lundi 28 octobre 2019 : Spaghetti Bolognaise

Mardi 29 octobre 2019 : Rôti de porc, stoemp de carottes

Mercredi 30 octobre 2019 : Poulet, frites, salade

Jeudi 31 octobre 2019 : Fish stiks, épinard à la crème, purée

	Nombre de repas	Repas 5€
Lundi 28 octobre		
Mardi 29 octobre		
Mercredi 30 octobre		
Jeudi 31 octobre		
<b>TOTAL :</b>		€

*Il est toujours possible de réserver une soupe pour les repas tartines. La réservation et le paiement se feront le premier jour de stage. Merci de prévoir une enveloppe au nom de l'enfant mentionnant le nombre de jours et le montant exact du paiement.*

**Le montant des frais de repas est à nous verser en même temps que les frais d'inscription au stage.**

Dans le souci de prévoir une organisation efficace de notre restaurant « Soupe au lait », aucune réservation ou modification ne sera possible pendant la semaine de stage.